

# COMMUNIQUÉ

Mercredi 16 avril 2025

## Déclaration à l'issue de la réunion intersyndicale sur l'évolution de l'organisation de la direction de l'adolescence et des espaces jeunesse.

Un incendie criminel a ravagé les locaux municipaux du 110 rue Gabriel Péri qui devaient accueillir, d'ici quelques mois, un nouvel espace jeunesse de territoire pour la zone géographique Grand centre-ville/confluence, dans un projet à construire en partenariat avec la coopérative socio-culturelle Le 110. **Moins d'une semaine après, j'ai tenu à réunir les représentants des différentes organisations du personnel** de la Ville, afin d'être à leur écoute, et de réaffirmer un principe et une ambition.

**Le principe: Ne rien céder à celles et ceux qui voudraient voir la Ville renoncer à impulser une nouvelle dynamique** en direction de la jeunesse adolescente de notre territoire. **Aucune opposition à une politique, aucune défiance envers des élu.e.s, aucun mécontentement ne saurait ni justifier, ni même expliquer la destruction volontaire d'un bâtiment municipal.**

**L'ambition: celle, en prolongement de notre politique déployée en faveur de l'enfance, d'un accompagnement renforcé des adolescent.e.s** avec pour boussole l'inclusion sociale, la citoyenneté et l'égalité femmes-hommes, le bien-être, les loisirs et la transition écologique. Celle d'améliorer également la fréquentation des espaces jeunesse, qui ne reflète pas le nombre important d'adolescents habitant la commune.

Cette ambition réaffirmée en faveur des 11-17 ans requiert de **mener à son terme l'évolution de l'organisation de la direction de l'adolescence**, avec trois nouveaux postes et une amélioration du fonctionnement, notamment pour soutenir les équipes de terrain et favoriser la dynamique de projet. Cette évolution s'inscrit dans la dynamique de professionnalisation de la direction, avec des équipes qualifiées.

Destinés à mieux répondre aux besoins des 11-17 ans, **ces espaces jeunesse de territoire ont vocation à être structurés autour de trois secteurs géographiques de la commune nouvelle:** le Grand Centre-Ville / Confluence (par le regroupement à terme des espaces jeunesse G.Péri/ Confluence et De Geyter), La Plaine, et, déjà en fonctionnement, l'espace jeunesse de territoire à Pierrefitte. La rénovation du bâtiment du 110 nécessitera de lourds travaux dont le calendrier sera à définir dans les prochaines semaines, ce qui impacte la mise en œuvre de l'espace jeunesse de territoire qui était prévue à court terme en centre-ville.

J'ai souhaité **affirmer que cet incendie criminel ne remettait pas en cause l'engagement de rénovation de certains espaces jeunesse.** L'objectif est à la fois d'améliorer les conditions d'accueil des adolescents et les conditions de travail parfois très dégradées des personnels. Nous allons continuer à travailler dans une approche métier comme dans une approche bâtiminaire. Interrogé sur la situation de l'espace jeunesse Péri, **j'ai informé les organisations syndicales de sa fermeture à titre conservatoire pour une durée indéterminée, la sécurité des personnels comme des jeunes accueillis ne pouvant être garantie.** La continuité du service public est assurée, les adolescents inscrits dans cet espace sont accueillis dans les autres espaces jeunesse.

**Je salue la présence de l'ensemble des organisations syndicales qui ont accepté mon invitation, ainsi que la qualité des échanges qui ont eu lieu.**

Mathieu Hanotin, Maire de Saint-Denis